

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

REGION DU L'EST

DEPARTEMENT DU HAUT NYONG

COMMUNE D'ABONG-MBANG

STRUCTURE INTERNE DE GESTION
ADMINISTRATIVE DES MARCHES
PUBLICS



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

EAST REGION

UPPER NYONG DIVISIONAL

ABONG-MBANG COUNCIL

INTERNAL ADMINISTRATIVE
CONDUCT STRUCTURE OF PUBLICS
CONTRACTS

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 0021 /AONO/CAM/CIPM/2026 DU 24 FEV 2026 POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE A L'AUBERGE
MUNICIPAL D'ABONG-MBANG, COMMUNE D'ABONG-MBANG, DEPARTEMENT DU
HAUT-NYONG, REGION DE L'EST.

1. Objet De L'appel D'offres

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public, Le Maire de la Commune d'Abong-Mbang, Maître d'ouvrage lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de construction d'un mini réseau d'adduction en eau potable sur le site de l'auberge municipale d'Abong-Mbang, commune d'Abong-Mbang, Département du Haut-Nyong, Région de l'Est.

Les prestations à exécuter regroupées en un lot unique, sont détaillées dans l'article 1.1 du Règlement Particulier de l'Appel d'offres.

2. Consistance des travaux

La consistance des travaux se définit ainsi qu'il suit :

- Mobilisation ;
- Construction puits ;
- Exhaure ;
- Construction d'un support en BA (sous radier 8m) + fourniture d'une cuve en PEHD de 5m3 ;
- Construction d'une conduite d'aspiration ;
- Construction d'une conduite de distribution ;
- Source d'énergie ;
- Pérennisation de l'ouvrage.

1. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toute Entreprise de droit Camerounais témoignant d'une expérience claire et d'une aptitude technique (personnel et matériel) dans les travaux d'Alimentation en Eau Potable, et n'ayant aucun antécédent lié aux pratiques de fraude, d'abandon de chantier, aux chantiers élargis sur plusieurs années budgétaires.

2. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget d'Investissement Public MINDDEVEL, Exercice 2026.

3. Délai d'exécution

Le délai d'exécution des travaux est de trois (03) mois, à compter des dates des notifications des ordres de service de commencer les travaux.

4. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de la réalisation des travaux est de **25 000 000 (VINGT CINQ MILLION)** de francs CFA.

5. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier physique peut être consulté gratuitement dans les services du MO / MOD aux heures ouvrables à la Mairie d'Abong-Mbang au service technique (service), dès publication du présent avis.

6. Retrait et Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

La version physique du dossier d'appel d'offres peut être obtenue au *service technique de la commune d'Abong-Mbang* dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable *des frais d'achat du DAO de 50 000 Francs CFA (cinquante mille francs CFA)*, payable à *recette municipale d'Abong-Mbang*.

Il est également possible d'obtenir la version électronique du dossier par téléchargement gratuit aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission par voie physique ou électronique est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

7. Remise des offres

Pour la soumission hors ligne, l'offre en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Mairie d'Abong-Mbang, au plus tard le à 11h00 et devra porter la mention :

19 MARS 2026

« **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**
NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/CAM/CIPM/2026 DU 24 FEV 2026 POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE A L'AUBERGE MUNICIPAL
D'ABONG-MBANG, COMMUNE D'ABONG-MBANG, DEPARTEMENT DU HAUT NYONG,
REGION DE L'EST.»

« **A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement** ».

8. Recevabilité des offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à 500 000 (CINQ CENT MILLE) FCFA, sous peine de rejet.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

9. Ouverture des plis

19 MARS 2026

L'ouverture des plis se fera en un temps le à 12 heures 00 par la Commission Interne de Passation des Marchés **D'ABONG-MBANG** dans la salle des actes de la Commune de **D'ABONG-MBANG**. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

10. Principaux critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont :

- 1) Dossier administratif incomplet ou non conforme (après 48h)
- 2) Fausses déclarations ou pièces falsifiées (la CIPM et le maître d'ouvrage se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;
- 3) L'absence ou non-conformité de la caution de soumission ;
- 4) Non satisfaction d'au moins 70 % des critères essentiels ;
- 5) Omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
- 6) Le non-respect des modèles des pièces du DAO ;
- 7) Absence de l'attestation de catégorisation.

11. Les principaux critères de qualification (critères essentiels) :

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non) ; ainsi, plusieurs sous critères tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :

- i) L'expérience du personnel d'encadrement ;
- ii) Les références de l'entreprise ;
- iii) La disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- iv) Le délai d'exécution ;
- v) L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières (capacité financière) ; Le non-respect de 70% des critères ci-dessus entraînera l'élimination de l'offre.

12. Attribution du marché

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

13. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenue au service technique de la commune D'ABONG-MBANG.

Abong-Mbang, le 24 FEV 2026
LE MAIRE
Autorité Contractante.

Ampliations:

- ARMP ;
- DDMINMAP/HN ;
- PCIPM/ABGMBG ;
- AFFICHAGE
- CHRONO/ARCHIVES ;

